

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2011

COMPTE-RENDU DE SEANCE

PRESENTS :

Mmes et MM. COULOMB Pierre, PASCAL Paul, BOUTRY Marcel, INES Claude, CASTINEL Louis, GAILLARD Annette, CHATZOPOULOS Eliane, COLETTA Eliane, PASCAL Sandrine, AGOSTINELLI Mireille, MISTRAL Jacqueline, RAME Jean-Marie, GAIDON Jean, GIMBERT Sylvia, POLLUS Alfred, DELLAVALLE Christine, DEPUISSET Frédérique, LEPRETRE Patricia, COLLOMBON Danièle, BIAVA Patrick.

ABSENTS REPRESENTES :

Mme ABFELBERG Magali donne procuration à M. RAME Jean-Marie.
M. FABRE Claude donne procuration à M. GAIDON Jean.
M. COULOMB Jean-Jacques donne procuration à M. POLLUS Alfred.
M. SOMA Jacques donne procuration à M. PASCAL Paul.
M. ZOTIAN André donne procuration à Mme COLLOMBON Danièle

ABSENTS NON REPRESENTES :

Mme TRICON Karine.
Mme BUFFA Laetitia.



Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 26 septembre 2011.

Le Procès-verbal est adopté à la majorité. (Les élus de l'opposition ne participent pas au vote).



DELIBERATION N° 1 : COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE POUR L'ANNEE 2010

Conformément à la réglementation en vigueur, le rapport d'activité pour l'année 2010 de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile a été remis à chaque membre du Conseil Municipal.
Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ce rapport.

DELIBERATION N° 2 : VENTE PARCELLE COMMUNALE CADASTREE A 1439 (L'OUSTALET DE ST CLAIR)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, compte tenu de l'offre faite par M. et Mme CANDIA pour l'achat de la parcelle communale A1439 de 710 m², située chemin de Saint-Clair avec un bâti d'environ 66 m pour un montant net vendeur de 252.000 €, autorise M. le Maire à signer tous les documents et actes relatifs à cette vente.

La recette sera créditée au compte 212 du Budget 2011

DELIBERATION N° 3 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DU VAR SUR PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2012

La commune avait décidé lors de la création du nouveau quartier des Tuileries, de réaliser 2 parkings publics gratuits. Le 1^{er} a été réalisé en 2009, le 2^{ème} devrait être réalisé en 2012 et s'est engagée dans la requalification de la RD 560 et a réalisé en 2010 la 1^{ère} tranche, la 2^{ème} tranche étant en cours de réalisation, une 3^{ème} tranche est prévue en 2012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de solliciter le Conseil Général du Var pour les opérations suivantes :

- Requalification de la RD 560 (maîtrise d'œuvre + 3^{ème} phase des travaux) : Montant HT : 11.685 € + 189.799,29 €.
- Création d'un parking Quartier des Tuileries : Montant HT : 52.072,26 €.

et d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ces dossiers.

DELIBERATION N° 4 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL PACA SUR PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2012

La commune avait décidé lors de la création du nouveau quartier des Tuileries, de réaliser 2 parkings publics gratuits. Le 1^{er} a été réalisé en 2009, le 2^{ème} devrait être réalisé en 2012 et s'est engagée dans la requalification de la RD 560 et a réalisé en 2010 la 1^{ère} tranche, la 2^{ème} tranche étant en cours de réalisation, une 3^{ème} tranche est prévue en 2012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de solliciter le Conseil Régional PACA pour les opérations suivantes :

- Requalification de la RD 560 (maîtrise d'œuvre + 3^{ème} phase des travaux) : Montant HT : 11.685 € + 189.799,29 €.
- Création d'un parking Quartier des Tuileries : Montant HT : 52.072,26 €.

et d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ces dossiers.

